

5 bonnes
raisons
de créer
votre entreprise
avec une plateforme
INITIATIVE

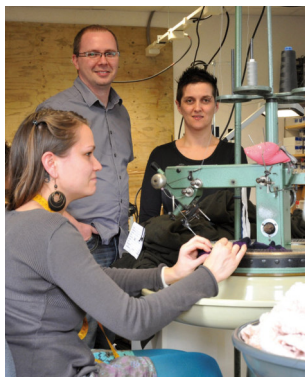
1 Vous bénéficiez d'un appui global,

Avant la création, vous êtes aidé pour le montage du projet ou orienté vers un partenaire. Ensuite, le prêt d'honneur pallie votre manque de fonds propres. Enfin, nous suivons la bonne marche de votre entreprise et mobilisons un parrain. Ces services sont sans frais. Vous pouvez obtenir un prêt Nacre réservé aux demandeurs d'emploi ou d'autres dispositifs publics que nous gérons. Si vous reprenez une entreprise, vous bénéficiez des mêmes services.



2 d'un prêt d'honneur gratuit,

Une fois votre projet prêt, vous le défendez devant un comité d'experts bénévoles. Notre prêt d'honneur (8000 euros en moyenne) est accordé sans intérêts et sans garantie. Vous le remboursez en 3 ans en moyenne. Avec ce prêt, vous pouvez financer votre besoin en fonds de roulement ou des investissements immatériels. Les banques vous accordent ensuite plus facilement un financement bancaire: 1 euro de prêt d'honneur déclenche en moyenne 8 euros de prêt bancaire.



3 d'un parrain qui aide à se poser les bonnes questions,

Vous bénéficiez de l'expérience d'un chef d'entreprise, d'un cadre ou d'un senior. Le parrain écoute de façon bienveillante, aide à se poser les bonnes questions et à trouver les réponses, il épaula face aux difficultés et ouvre son carnet d'adresses. Sans jamais s'immiscer dans la gestion.



4 et vous intégrez un réseau d'entrepreneurs.

Vous ne restez pas seul : vous échangez avec d'autres entrepreneurs sur vos affaires, les difficultés ou les bonnes idées. Vous accédez à des chefs d'entreprise expérimentés et à leurs réseaux. Vous vous insérez dans le milieu économique local, désormais territoire de votre entreprise.



5 Nous allons oublier l'essentiel :

85% des entreprises que nous aidons sont toujours en vie trois ans après la création, avec le même chef d'entreprise à leur tête.

